

# La suppression des TIP par la GMF

**Nous avons été étonnés d'une affirmation de la GMF sur la suppression des TIP à cause de la commission européenne.**

Devant cette curiosité, nous avons donc contacté la compagnie. Cette compagnie d'assurance a donné une information dans sa revue de septembre qui a surpris un de nos adhérents. La commission européenne supprimait les paiements par TIP ! Curieusement, la société vous invitait à payer par prélèvement automatique... Nous publions la page de la revue.

L'article de la revue de septembre 2015

Nous avons donc procédé à des recherches juridiques. La directive européenne ne supprime pas les TIP mais impose l'utilisation des TIP SEPA qui sont utilisables dans toute l'Europe comme les virements ou les prélèvements !

Nous avons demandé des explications sur ces affirmations qui ne sont pas conformes à la réalité juridique et qui semblent vouloir imposer le prélèvement automatique. Nous avons reçu une réponse que nous publions. La compagnie a en fait supprimé d'elle même ce mode de paiement en utilisant le prétexte de la directive européenne. Nous publions ce courrier étonnant au regard du contenu de l'article.

La réponse de la GMF.

Pour finir, il est curieux de noter que l'assurance accepte les virements SEPA mais pas les TIP ! Il faut garder à l'esprit que les chèques vont disparaître dans un futur plus ou moins proche...